

BE-A0542\_714255\_714634\_FRE

Inventaire des archives du notaire  
Emmanuel Vigneron (1861-1886)/C. Henin



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès et de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Histoire institutionnelle/Biographie/Histoire de la famille.....	5
Archives.....	5
Historique.....	5
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Archives du notaire Vigneron Emmanuel.....	9
1 - 26 Minutes des actes notariés. 25 mars 1861 - 6 juin 1886.....	9

## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:  
Notaire Vigneron Emmanuel

Période:  
1861-1886

Numéro du bloc d'archives:  
BE-A0542.514

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 26
- Etendue inventoriée: 2.75

Dépôt d'archives:  
Archives de l'Etat à Louvain-le-Neuve

Producteurs d'archives:  
Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886

## Consultation et utilisation

### *CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION*

Conformément à l'article 62 de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), seuls les actes et les répertoires notariaux de plus de 100 ans sont publics.

Quiconque peut les consulter sans justifier de son identité. Leur consultation est toutefois soumise aux règlements en vigueur aux Archives de l'État. Seules les reproductions obtenues par numérisation (scanner) ou par reader-printer sont autorisées. La reproduction des actes de plus de 100 ans est en principe libre. Elle est soumise au tarif en vigueur aux Archives de l'État.

---

Histoire du producteur et des archives

### PRODUCTEUR D'ARCHIVES

#### NOM

Vigneron Emmanuel.

### HISTOIRE INSTITUTIONELLE/BIOGRAPHIE/HISTOIRE DE LA FAMILLE

Emmanuel Vigneron fut nommé notaire le 5 mars 1861, succédant au notaire Philippe Ville. Il instrumentera à Marbais de mars 1861 à juin 1886 et fut remplacé par le notaire Norbert Émile Kumps <sup>1</sup>.

### ARCHIVES

#### HISTORIQUE

La loi sur le notariat du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), modifiée et complétée notamment par les lois du 4 mai 1999, rappellent aux notaires l'obligation de conserver leurs minutes et répertoires : "*Les notaires seront tenus de garder minute de tous les actes qu'ils recevront. Ne sont néanmoins compris dans la présente disposition, les certificats de vie, procurations, actes de notoriété, quittances de fermages, de loyers, de salaires, arrérages de pensions et rentes, et autres actes simples qui, d'après les lois, peuvent être délivrés en brevet*" (article 20) et "*Les notaires tiendront répertoire de tous les actes qu'ils recevront. Toutefois, lorsque l'acte est reçu par plusieurs notaires, seul celui qui en conserve la minute ou le premier nommé si l'acte est reçu en brevet, l'inscrit à son répertoire*" (article 29) <sup>2</sup>.

Quant à l'article 62 de la même loi, il constitue le fondement légal du dépôt des minutes et des répertoires. Il est formulé comme suit : "*Les détenteurs de minutes, tables et répertoires d'actes notariés datant de cinquante ans au moins, peuvent les déposer aux archives du Royaume dans la province ou l'arrondissement administratif où se trouve leur ressort. Ces documents doivent obligatoirement être déposés s'ils datent de plus de septante-cinq ans, sauf dispense accordée par l'archiviste général du Royaume sur demande motivée. Ces documents peuvent être librement consultés après cent ans, sauf autorisation antérieure donnée par le ministre de la Justice ou son délégué. Les minutes, tables et répertoires d'actes notariés déposés aux archives du Royaume sont placés sous le contrôle de l'archiviste général du Royaume*".

---

1 Emmanuel Vigneron est né à Baulers le 13 avril 1822. Il effectua son stage chez le notaire Delbruyère à Nivelles, dès 1839. Archives générales du Royaume, Ministère de la justice. Secrétariat général, n°861.

2 Article 12 de la loi du 4 mai 1999 modifiant la loi du 25 ventôse an XI. M.B., 1er octobre 1999.

**ACQUISITION**

Conformément à ces dispositions légales, Maître Hervé Leclercq, officiant à Villers-la-Ville, a déposé aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, le 27 août 2013, les archives d'Emmanuel Vigneron, notaire à Marbais de 1861 à 1886.

## Contenu et structure

### *CONTENU*

Les archives notariales comprennent trois types de documents : les répertoires de minutes, les minutes et les tables alphabétiques. Les répertoires des minutes sont des listes récapitulatives des actes passés, qui précisent les noms des parties, les types d'actes et la date des actes. Ces listes sont le plus souvent présentées de manière chronologique.

La minute désigne l'original d'un acte authentique reçu par le notaire et conservé par lui. Sur base de cet original, le notaire délivre des copies (copies simples, authentiques, exécutoires) aux particuliers. Contrairement aux minutes, dans le cas d'actes reçus en brevet par le notaire l'original est remis aux clients, ce qui explique leur absence dans les archives notariales.

### Langues et écriture des documents

Les documents décrits dans le présent inventaire sont en français.

### *SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS*

Les minutes et répertoires d'actes notariés doivent être intégralement conservés. Cependant, les répertoires du notaire Emmanuel Vigneron n'ont pas été conservés au sein de l'étude et n'ont pas été versés aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve.

### *MODE DE CLASSEMENT*

Conformément aux directives <sup>3</sup>, il fut décidé de constituer des fonds distincts pour chaque notaire ayant instrumenté.

---

3 Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces, Instructions et recommandations pour le dépôt, la consultation et la reproduction des minutes et des répertoires de notaires, 2006.





---

## Description des séries et des éléments

---	ARCHIVES DU NOTAIRE VIGNERON EMMANUEL Répertoires des actes notariés. 25 mars 1861 - 10 juin 1886.	
	<i>1 - 26 MINUTES DES ACTES NOTARIÉS. 25 MARS 1861 - 6 JUIN 1886.</i>	
1	25 mars 1861 - 26 déc. 1861. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
2	2 jan. 1862 - 30 déc. 1862. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
3	2 jan. 1863 - 31 déc. 1863. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
4	2 jan. 1864 - 26 déc. 1864. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
5	3 jan. 1865 - 28 déc. 1865. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
6	4 jan. 1866 - 24 déc. 1866. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
7	6 jan. 1867 - 30 déc. 1867. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
8	13 jan. 1868 - 31 déc. 1868. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
9	5 jan. 1869 - 29 déc. 1869. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
10	1er jan. 1870 - 26 déc. 1870. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume

---

<b>11</b>	2 jan. 1871 - 27 déc. 1871. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
<b>12</b>	3 jan. 1872 - 30 déc. 1872. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
<b>13</b>	3 jan. 1873 - 30 déc. 1873. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
<b>14</b>	8 jan. 1874 - 30 déc. 1874. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
<b>15</b>	4 jan. 1875 - 30 déc. 1875. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
<b>16</b>	3 jan. 1876 - 28 déc. 1876. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
<b>17</b>	2 jan. 1877 - 30 déc. 1877. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
<b>18</b>	4 jan. 1878 - 30 déc. 1878. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
<b>19</b>	3 jan. 1879 - 29 déc. 1879. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
<b>20</b>	11 jan. 1880 - 29 déc. 1880. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
<b>21</b>	3 jan. 1881 - 26 déc. 1881. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
<b>22</b>	1er jan. 1882 - 31 déc. 1882. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume
<b>23</b>	1er jan. 1883 - 31 déc. 1883. Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886	1 volume

- |           |   |                 |
|-----------|---|-----------------|
| <b>24</b> | <b>6 jan. 1884 - 30 déc. 1884.</b><br>Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886 | <b>1 volume</b> |
| <b>25</b> | <b>2 jan. 1885 - 28 déc. 1885.</b><br>Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886 | <b>1 volume</b> |
| <b>26</b> | <b>10 jan. 1886 - 6 juin 1886.</b><br>Vigneron, Emmanuel (notaire), 1861-1886 | <b>1 volume</b> |